

Marsilly Actu

L'édito du maire

Chères Marselloises, chers Marsellois,

Je profite de ce premier Marsilly Actu pour vous adresser, au nom de toute notre équipe, nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales.

Ces derniers mois ont été consacrés à notre installation et à la prise en main de nos responsabilités.

Nous avons rencontré les agents municipaux afin de créer une relation fondée sur l'écoute et la confiance, et nous avons structuré notre équipe en répartissant les missions selon les compétences de chacun, avec une volonté commune : être disponibles, à l'écoute et agir efficacement au service de tous.

Nous avons déjà engagé plusieurs premières actions concrètes, notamment l'ouverture d'un recrutement pour un directeur des services techniques afin de renforcer nos services. Nous envisageons également le recrutement de nouveaux personnels affectés aux bâtiments communaux et aux espaces verts afin de mieux répondre aux besoins de la commune et d'assurer à chacun de nos habitants un cadre de vie agréable pour chacun.

Parallèlement, l'ensemble des commissions municipales a été mis en place afin de permettre un travail collectif et structuré au service des projets de notre territoire. Nous travaillons aujourd'hui à définir nos priorités et à ajuster les budgets afin de bâtir une feuille de route claire et cohérente pour les mois et les années à venir, répondant au mieux aux attentes et aux besoins de nos habitants.

Dans cette démarche de transparence et d'échange, nous souhaitons vous convier à une réunion publique le 7 juillet à 18h30 à la salle Georges Simenon, lors de laquelle nous vous présenterons nos orientations, nos projets et les actions municipales que nous souhaitons mettre en œuvre.

Avec toute notre implication, nous continuerons à agir dans un esprit de proximité, d'écoute et d'engagement au service de tous.

le Maire,
Vincent PERROTIN

DANS CE NUMÉRO :

**P. 2 : LA NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE**

P. 3 : UN NOUVEAU CITY STADE

P. 3 : MDPH EN LIGNE

P. 3 : UN ENFANT, UN ARBRE

P. 3 : VISITES DU CLOCHER

**P. 4 : LE MOT DE MARSILLY VIVONS
NOTRE VILLAGE**

P. 4 : LE CALENDRIER DE L'ÉTÉ

MEMO

Ouverture de la mairie

Lundi et jeudi : 9h - 17h30

Mardi : 13h30 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h30

Vendredi : 9h - 17h

☎ 05 46 01 30 10

✉ mairie@marsilly.fr

Ouverture de l'agence communale postale

Mardi à samedi : 9h - 12h

Mercredi après-midi : 15h à 18h

☎ 05 46 01 95 04

Site Internet et appli

www.marsilly.fr

Illiwap (Code Marsilly)

FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication

Vincent Perrotin

Comité de rédaction

élus et associations

Crédits photos

Service municipal et associations

Impression et tirages

Ap1prim - 1700 exemplaires

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Voici la composition du conseil municipal. A noter que les élus ne reçoivent que sur rendez-vous. Contact : mairie@marsilly.fr

 <p>Vincent PERROTIN</p> <p>Maire</p>	 <p>Hubert BOLIN</p> <p>Adjoint à la vie associative et aux ressources humaines</p>	 <p>Christelle HUOT</p> <p>Adjointe aux affaires sociales et à la scolarité</p>	 <p>Jocelyn PINEAU</p> <p>Adjoint aux finances</p>	 <p>Camille PHELIPPON</p> <p>Adjointe à l'environnement</p>
 <p>David FERRÉ</p> <p>Adjoint aux bâtiments, à la voirie et aux réseaux divers</p>	 <p>Héloïse DE SAMPAIO - GALLIOT</p> <p>Adjointe à l'urbanisme</p>	 <p>Kévin NAHUM</p> <p>Délégué à la politique sportive</p>	 <p>Aurore DECONINCK</p> <p>Déléguée à la petite enfance, enfance et jeunesse</p>	 <p>Benoît DURIVAUX</p> <p>Délégué à la gestion du littoral et de ses activités</p>
 <p>Cathy ALESSANDRI</p> <p>Déléguée à la politique culturelle</p>	 <p>Damien CROUET</p> <p>Délégué aux espaces verts, naturels et agricoles</p>	 <p>Suzanne BOURON DE CASTILHO</p> <p>Déléguée à la communication</p>	 <p>Olivier LE BORGNE</p> <p>Délégué à la vie économique et aux commerces</p>	 <p>Monique BARRIERE</p> <p>Conseillère municipale</p>
 <p>Daniel MAHÉ</p> <p>Conseiller municipal</p>	 <p>Martine RENAUD</p> <p>Conseillère municipale</p>	 <p>Pierre BERNARD</p> <p>Conseiller municipal</p>	 <p>Nathalie BEULZE</p> <p>Conseillère municipale</p>	
 <p>Thibault ALEX</p> <p>Conseiller municipal Marsilly vivons notre village</p>	 <p>Sébastien ARZALIER</p> <p>Conseiller municipal Marsilly vivons notre village</p>	 <p>Jean-Marc SAUBESTY</p> <p>Conseiller municipal Marsilly vivons notre village</p>	 <p>Joëlle CHAMBRIER-DONNADIEU</p> <p>Conseillère municipale Marsilly vivons notre village</p>	

Prochaines réunions du Conseil Municipal

Mardi 5 et mardi 30 juin 2026 à 19h
Salle du Conseil Municipal en Mairie.

Retrouvez le compte-rendu sur
www.marsilly.fr

Un nouveau City Stade

par Kévin NAHUM

Ce lundi 4 mai à 16h15, l'ouverture officielle du nouveau city stade s'est tenue pour le plus grand bonheur des enfants comme des parents. Dès les premiers instants, les rires et les échanges de ballon ont donné le ton. Il est important de rappeler que le délai, parfois long, ayant précédé cette ouverture était indispensable afin de garantir un équipement pleinement sécurisé pour tous.

Les règles de bonne utilisation du city stade seront d'ailleurs prochainement rappelées à l'ensemble des usagers.

Place désormais au plaisir ! Les enfants et les familles de Marsilly disposent aujourd'hui d'un espace moderne, accessible et sécurisé **pour tous** afin de se retrouver et pratiquer des activités sportives. L'école Anita Conti pourra également profiter de cet équipement grâce à la mise à disposition d'un filet de volley et de badminton. Enfin, les associations locales auront la possibilité d'y organiser divers événements sportifs.

Un nouvel espace de vie et de partage qui promet déjà de beaux moments à venir.



Un enfant un arbre

par Héloïse de SAMPAIO-GALLIOT



Un cadeau pour aujourd'hui un héritage pour demain.

À compter de cette année, la municipalité plantera pour chaque naissance d'un bébé marseillois, un arbre de variété locale et /ou fruitière qui sera choisie avec le concours des parents. Les arbres seront plantés lors d'un événement annuel à la saison la plus favorable, soit à l'automne suivant la naissance.

Notre but est ainsi d'inscrire nos enfants sur leur territoire, dans le présent et l'avenir tout en les initiant à la préservation de leur environnement et en faisant bénéficier à tous des bienfaits de ces nouvelles plantations. Cette opération menée chaque année permettra également d'entretenir un lien entre les Marseillois et leurs espaces naturels.

Votre famille est concernée ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service état civil et nous prendrons contact avec vous.

MDPH en ligne

Les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) proposent des services en ligne destinés à faciliter l'accès aux droits et aux démarches des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

Ces services évoluent ils sont désormais plus clairs, plus intuitifs, plus accessibles, gratuits et sécurisés.

Grâce au site mdphenligne.cnsa.fr, les personnes concernées peuvent faire leur(s) démarche(s) depuis chez elles. Qu'il s'agisse d'une première demande, d'une saisie de formulaire ou d'un suivi de dossier, le site se simplifie pour une gestion administrative en quelques clic.

Il est toutefois bon de noter que la MDPH propose également un lieu d'accueil en Charente-Maritime, avec ou sans rendez-vous, pour les adultes et les enfants handicapés au 61 rue de Jéricho, à La Rochelle.



Un moment magique et insolite

Cet été, des amoureux de notre village vous proposent d'admirer le coucher du soleil du haut de du clocher de l'église Saint-Pierre.

Deux dates sont retenues pour le moment : **Mardi 21 juillet** et **Mardi 25 Août**.

Les places étant limitées, il est nécessaire de réserver.

Les réservations se feront lors des permanences au clocher les 14 juin, 21 juin et 27 juin de 15 h à 18h30 ou bien par mail: visitesduclocher17@gmail.com

Vous serez avisés.es en temps utile de l'heure du rendez vous. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à envoyer un e-mail.

LE MOT DE MARSILLY VIVONS NOTRE VILLAGE

par Sébastien ARZALIER, Thibault ALEX, Jean-Marc SAUBESTY et Joële CHAMBRIER-DONNADIEU

Tout d'abord, nous remercions sincèrement les Marselloises et Marsellois qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales.

Notre groupe Marsilly vivons notre village aborde ce nouveau mandat dans un esprit constructif et notre volonté n'est pas d'être dans une opposition systématique mais plutôt de contribuer utilement au débat municipal en apportant notre expérience, nos compétences et notre attachement à notre village avec comme seule priorité, l'avenir et la qualité de vie à Marsilly.

Nous défendons des valeurs de transparence, de dialogue et de respect de chacun. Nous sommes attachés à une gestion équilibrée et responsable de notre commune, à la préservation de l'identité de notre village ainsi qu'à une démocratie locale vivante, où chaque habitant peut être entendu et associé aux décisions qui concernent l'avenir de Marsilly.

Nous serons attentifs aux projets engagés et à la vie démocratique de notre commune dans l'intérêt de tous les habitants et resterons disponibles et à votre écoute.

LE CALENDRIER DE L'ÉTÉ

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page marsilly.fr/evenements de notre site ou sur notre [agenda Illiwap](#).

6 juin

Exposition Les Arts de l'Estran - Salle Simenon - **de 10h à 18h**

55 ans de la Ruche Basket - Gymnase Chansigaud - **à partir de 13h30**

7 juin

Exposition Les Arts de l'Estran - Salle Simenon - **de 10h à 18h**

Fête du Judo - Gymnase Chansigaud - **à partir de 10h30**

Concert Vibr'accord - Église - **17h30**

13 juin

Exposition Le Bas d'Eau - Salle Simenon - **de 10h à 18h**

14 juin

Vide Grenier du CAM - Parc de la mairie - **de 9h à 18h30**

Exposition Le Bas d'Eau - Salle Simenon - **de 10h à 18h**

21 juin

Fête de la musique* - Place des Carrelets - **à partir de 19h**

27 juin

Kermesse de l'école - Parc de la mairie - **de 10h à 17h30**

28 juin

Concert La Clé des Chants - Église - **18h30**

13 juillet

Fête Nationale* - Place des Carrelets - **à partir de 19h**

25 juillet

Concert Ondes Classique* - Église - **19h**

29 août

Ciné Plein Air* - Espace Vert - **21h**

5 septembre

Forum des Assos & Accueil des Nouveaux Arrivants - Parc Simenon - **de 10h à 17h**

*avec le soutien financier de la CDA.

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



Permanence du SMILE sur la commune

Les conseillers emplois tiendront une permanence en Mairie le **lundi 06 juillet 2026** de 14h00 à 17h00.



Les horaires d'été de la Bibliothèque Simone Veil

La bibliothèque restera ouverte cet été aux horaires suivants :

- mercredi 10h - 12h
- samedi 10h - 12h

